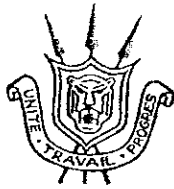




REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES  
CABINET DU MINISTRE

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

RAPPORT DU DEUXIEME TRIMESTRE 2011

*Julien 2011*

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

N°	SIGLE	SIGNIFICATION
1	APE	Administration Personnalisée de l'Etat
2	CDMT	Cadres des Dépenses à Moyens Termes
3	CED	Contrôle des Engagements des Dépenses
4	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
5	CSLCP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
6	EAC	East African Community
7	EPA	Etablissement Public Administratif
8	ER	En cours de Réalisation
9	FBU	Franc Burundais
10	FMI	Fonds Monétaire International
11	JICA	Japanese International Cooperation Agency
12	LF	Loi des Finances
13	LOFP	Loi Organique des Finances Publiques
14	LR	Loi de Règlement
15	NIF	Numéro Identifiant Fiscal
16	NR	Non Réalisé
17	OBR	Office Burundais des Recettes
18	PABRE	Projet d'Appui Budgétaire à la Relance Economique
19	PAGE	Projet d'Appui à la Gestion Economique
20	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
21	R	Réalisé
22	RGGBP	Règlement Général de Gestion des Budgets Publics
23	RTNB	Radio Télévision National du Burundi
24	SGFP	Stratégie de Gestion des Finances Publics
25	SIGEFI	Système Intégré de Gestion Financière
26	SYGADE	Système de Gestion Automatisée de la Dette Extérieure
30	TEC	Taxe Extérieur Commun
31	TOFE	Tableau des Opérations Financière de l'Etat
32	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

## LISTE TABLEAUX ET GRAPHIQUE

Graphique 1 : Etat de réalisation des activités au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011.....	9
Tableau 1 : Etat de réalisation des activités par programme au deuxième trimestre 2011.....	10
Tableau 2 : Suivi des réalisations des programmes.....	11

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	i
LISTE TABLEAUX ET GRAPHIQUE.....	ii
TABLE DES MATIERES.....	ii
I. INTRODUCTION.....	1
II. ACTIVITES REALISEES PAR PROGRAMME.....	2
III. PRESENTATION CHIFFREE DES RESULTATS.....	8
III.1. Résultat globaux.....	8
III. 2. Résultats par programme.....	9
IV. CONCLUSION.....	15

## I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a adopté en Conseil des Ministres le 7 mai 2009 un document de Stratégie de Gestion des Finances Publiques (SGFP) assortie d'un plan d'action 2009-2011. Cette stratégie contient des réformes qui concrétisent les efforts du Gouvernement dans le processus de développement du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLCP) et de promotion de la transparence et la bonne gouvernance financière. Lesdites réformes portent généralement sur la mise en place d'un cadre légal et réglementaire conforme aux normes et pratiques internationales en la matière ainsi qu'à la modernisation de l'administration par le renforcement des capacités administratives.

La Stratégie de Gestion des Finances publiques repose sur quatre principes à savoir : la transparence, l'appropriation, le pilotage des réformes et le partenariat avec les bailleurs des fonds.

Cette stratégie vise six principaux objectifs qui sont déclinés en dix neuf programmes.

La mise en œuvre de la SGFP est organisée autour de trois organes à savoir :

- le comité de Pilotage, créé par le Décret n°100/121 du 10 juin 2009 est chargé de superviser la mise en œuvre de la SGFP, d'impulser les réformes et d'encourager les efforts des différentes parties prenantes ;
- la Cellule d'Appui au Suivi des Réformes créée par l'Ordonnance Ministérielle n°540/793 du 15 juin 2009, est l'organe technique de facilitation de la mise en œuvre de la SGFP ;
- les groupes techniques, créés par l'Ordonnance Ministérielle n°540/794 du 15 juin 2009, sont des organes opérationnels des programmes de la SGFP.

Ce rapport rend compte de la mise en œuvre de la SGFP pour la période d'avril à juin 2011.

La mise en œuvre de la SGFP au cours du deuxième trimestre 2011 a enregistré un taux de réalisation satisfaisant. Ce rapport porte non seulement sur les activités prévues au deuxième trimestre 2011 mais aussi celles qui n'étaient pas achevées au premier trimestre 2011. En outre, il y a quelques activités programmées aux trimestres 3 et 4 dont la mise en œuvre a débuté plus tôt que prévu et certaines d'entre elles sont même achevées au deuxième trimestre 2011.

## II. ACTIVITES REALISEES PAR PROGRAMME

Sur le prolongement des réalisations des activités du premier trimestre, les programmes ont été mis en œuvre de façon satisfaisante au cours du second trimestre 2011.

### Programme 1 : Finalisation et mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire rénové

Au niveau de ce programme, les activités ci-après ont été effectuées :

- L'élaboration des préalables à l'introduction de la déconcentration de l'ordonnancement ;
- L'élaboration d'un projet de manuel de procédures sur le contrôleur des engagements des dépenses constituant un des préalables à la déconcentration de l'ordonnancement ;
- L'élaboration des préalables à la gestion budgétaire par programme ;
- L'adoption du Règlement Général de Gestion des Budgets Publics (RGGBP) par le Conseil des Ministres ;
- La définition des priorités pour commencer à mettre en œuvre le RGGBP ;
- L'élaboration d'un plan de mise en exécution du RGGBP ;
- L'identification des APE et EPA du Burundi qui devront se conformer aux dispositions de la LOFP ;
- L'élaboration d'un projet de décret sur la gouvernance budgétaire ;
- L'identification des textes juridiques liés à la gestion des finances publiques du Burundi qui doivent être conformes à ceux de l'EAC.

### Programme 2 : Revue et révision progressive des attributions du Ministère des Finances et des autres départements ministériels pour plus de cohérence et d'efficacité.

Au niveau de ce programme, le projet d'un nouvel organigramme produit par le groupe technique a bénéficié des améliorations grâce à l'appui de la mission du Département des Finances Publiques du FMI.

### Programme 3 : Renforcement de la mobilisation et de la gestion des ressources intérieures

Pour ce deuxième trimestre 2011, les recettes collectées s'élèvent à 117.011.437.917 FBU contre les prévisions de la période qui s'élevaient à 90.815.904.691 FBU (113%) ; soit une augmentation de 13% par rapport aux prévisions. Cette augmentation est due aux efforts

conjugués par le Gouvernement ainsi que des partenaires techniques et financiers dans les domaines des réformes de gestion des finances publiques.

Ainsi, pour ce qui est de l'action relative à la révision, actualisation et mise en vigueur de la législation fiscale, les activités ci-après ont été réalisées :

- L'identification de tous les problèmes liés à la gestion des exonérations et la proposition des mesures correctrices en exécution du nouveau Code Général des Impôts et Taxes ;
- L'élaboration du Code des Procédures Fiscales,

Quant aux actions relatives à la poursuite de la mise en œuvre de la TVA et du TEC de la Communauté Est Africaine, les Services de l'OBR ont procédé à la sensibilisation des contribuables et du public via des émissions animées à la RTNB en collaboration avec le Projet PAGE.

Quant aux actions relatives à l'informatisation du système fiscal, l'impact positif a été remarqué du fait de l'introduction d'un module du projet SIGTAS en cours d'exécution prévu pour la sécurisation du NIF.

Dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines, l'OBR en collaboration avec l'Agence Japonaise (JICA) ainsi que les offices des recettes de l'EAC, un programme de formation continue à l'endroit des cadres des différents services techniques de l'OBR a été élaboré.

#### **Programme 4 : Renforcement de la mobilisation et de la gestion des ressources extérieures.**

Au cours du deuxième trimestre, les activités suivantes ont été réalisées :

- La préparation d'un état des lieux clarifiant les responsabilités des différentes structures intervenant dans le domaine de la gestion des ressources extérieures ;
- L'analyse des textes régissant les structures intervenant dans le domaine de la gestion des ressources extérieures, en vue de les harmoniser et d'éviter d'éventuelles distorsions ;
- La présentation dans le forum stratégique d'un projet de protocole de collecte des données et d'intégration des informations sur le financement extérieur dans le budget général de l'Etat et autres rapports d'exécution aux partenaires techniques et financiers ;
- L'introduction de la requête de financement pour la réalisation des analyses de viabilité et de soutenabilité de la dette publique;

- La production d'une note mensuelle sur la dette et d'un bulletin statistique sur la gestion de la dette publique et des dons ;
- La production des tableaux de bord sur la dette publique et sur les dons ;
- La validation et la signature du document de projet du Développement du SYGADE ;
- L'introduction et transmission d'une requête de financement de ce projet auprès des bailleurs ;
- L'organisation des réunions du Cadre de Partenariat pour informer régulièrement les partenaires techniques et financiers l'état d'avancement des activités en rapport avec la gestion des finances publiques ;
- L'élaboration d'un projet de décret portant mise en place du Comité National de la Dette Publique ;
- L'élaboration d'une feuille de route pour développer et exploiter un protocole de transfert de données entre SYGADE et SIGEFI.

**Programme 5: Amélioration de la gestion de la trésorerie**

Les activités réalisées au sein de ce programme sont :

- L'élaboration régulière des plans de trésorerie hebdomadaires ;
- La mise à jour des plans de trésorerie mensuel, trimestriel et annuel.

**Programme 6: Mise en place d'outils de prévision, de programmation et de préparation budgétaire.**

Dans le cadre de ce programme les activités réalisées sont les suivantes :

- La participation aux travaux d'élaboration et de l'adoption de cadrage macroéconomique ;
- La rédaction du projet de lettre de cadrage et de calendrier budgétaire ;
- La dissémination de la lettre de cadrage budgétaire aux différents ministères et aux autres institutions publiques ;
- L'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant qui réalisera l'étude sur l'évaluation des implications budgétaires de la décision du Président de la République instaurant la gratuité des frais de l'éducation au niveau de l'enseignement primaire ;
- La production du rapport d'étude sur l'évaluation qualitative de la gratuité de frais de l'éducation primaire ;



- L'élaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant qui réalisera l'étude sur l'évaluation des implications budgétaires de la décision du Président instaurant la gratuité des frais de certains soins de santé .
- L'introduction d'une requête de financement auprès des bailleurs de fonds pour le financement d'une étude d'impact de la décision de la gratuité des frais de certains soins de santé ;
- L'inventaire des textes légaux et réglementaires en vue de s'adapter aux lois de l'EAC et permettre l'harmonisation du calendrier budgétaire. C'est dans ce cadre que des articles de la Constitution du Burundi ont été identifiés en vue de leur amendement ;
- L'identification des différents services concernés par les budgets annexes et les budgets d'affectation spéciale ;
- Le recrutement des assistants techniques pour former les cadres nationaux à l'élaboration des CDMT central et sectoriel ;
- L'élaboration et validation du CDMT central ;
- L'élaboration du projet de document relatif aux CDMT sectoriels ;
- L'envoi en formation à l'étranger d'un cadre du Service de Prévision et Préparation Budgétaire sur l'appropriation par les experts nationaux de l'élaboration des CDMT.

**Programme 8: Optimisation des procédures d'exécution du budget.**

Les actions finalisées au niveau de ce programme sont :

- L'analyse et la validation du circuit de la dépense existant ;
- L'analyse et la validation du document de présentation de la chaîne rationalisée de la dépense publique.

**Programme 9 : Rationalisation et mise en cohérence du système de contrôle.**

Concernant ce programme, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le recrutement de trois consultants qui réaliseront l'étude sur le renforcement des systèmes de contrôle interne et externe au Burundi ;
- Le diagnostic de l'état des lieux des différentes structures et textes régissant les systèmes de contrôle interne et externe au Burundi réalisé par les consultants sur financement du PABRE;
- L'analyse du rapport de la première phase de l'étude sur le renforcement des systèmes de contrôle.

**Programme 10 : Renforcement des corps de contrôle interne**

Les activités finalisées au niveau de ce programme sont entre autres :

- L'élaboration d'un projet d'ordonnance ministérielle fixant les attributions, les règles de fonctionnement et l'organisation du contrôle des engagements des dépenses (CED).
- L'organisation des séances de sensibilisation sur les rôles et les missions des contrôleurs des engagements des dépenses.

**Programme 11 : Renforcement du contrôle externe**

Au niveau de ce programme quelques activités ont été réalisées :

- La production du rapport de la reddition des comptes pour l'exercice 2010 ;
- L'organisation des formations locales de longue durée pour le nouveau personnel de la Cour des Comptes en vue de renforcer leurs capacités dans le domaine des systèmes de contrôle.

**Programme 12 : Contribution à la stratégie nationale de lutte contre la Corruption.**

A ce programme, le Groupe technique en charge de ce programme a suivi de près l'élaboration de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption et les activités suivantes ont été menées au cours du deuxième trimestre 2011:

- L'élaboration du document final de la stratégie de lutte contre la corruption et son plan d'actions, sur base des résultats de l'enquête sur la gouvernance et la corruption ;
- La validation de ladite stratégie par le Groupe Sectoriel, la Bonne Gouvernance ainsi que les partenaires techniques et financiers ;
- La présentation de la stratégie de lutte contre la corruption et un plan d'actions dans le forum stratégique ;
- La transmission du document de la stratégie au Gouvernement pour analyse en Conseil des Ministres.

**Programme 13 : Renforcement du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGEFI)**

Les activités finalisées au niveau de ce programme sont entre autres :

- La centralisation mensuelle des recettes via les livres journaux ;
- L'introduction du Fonds Commun de l'éducation comme Budget d'Affectation Spéciale ;
- La formation et l'assistance des utilisateurs du Fonds Commun de l'Education ;
- L'envoi hebdomadaire du fichier actualisé du NIF par l'OBR au SIGEFI.

**Programme 14: Renforcement de la réforme des comptabilités budgétaire et générale de l'Etat et du système statistique des finances publiques.**

Les actions achevées au niveau de ce programme sont:

- La production des balances mensuelles provisoires des comptes de l'Etat pour les mois de février à juin 2011;
- Les TOFE des mois d'avril et mai 2011 ont été produits et sont même disponibles sur le site WEB du Ministère des Finances ;
- La production et la transmission à la Cour des Comptes du projet de Loi de Règlement (LR) par l'Ordonnateur Trésorier du Burundi.

**Programme 16 : Renforcement du système de la réforme.**

A ce niveau, quelques activités réalisées méritent d'être signalés :

- La tenue d'une réunion du Comité de Pilotage au mois d'Avril 2011 ;
- La tenue des réunions du Cadre de Partenariat entre le Gouvernement et les Bailleurs de fonds en dates du 27 avril et 30 juin 2011 ;
- Le suivi de la mise en œuvre du programme du Gouvernement convenu avec le FMI, les rapports de la 5<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> revue ont été adoptés par le Conseil d'Administration du FMI.

**Programme 17: Renforcement des capacités de l'ensemble des services du Ministère des Finances, y compris les régies financières**

Les activités effectuées au niveau de ce programme ont reposé sur l'élaboration d'une méthodologie pour préparer et mettre en œuvre une stratégie assortie d'un plan de formation lié aux réformes budgétaires en cours au Burundi engagées en vue de la mise en application de la LOFP.

**Programme 18:** Mobilisation du soutien interne (des agents du MdF) puis externe (du Gouvernement, de la société civile, de la population, et des partenaires) en faveur des réformes.

Au niveau de ce programme, il a été régulièrement publié sur le site web du Ministère des Finances des informations en rapport avec les finances publiques.

**Programme 19 :** Rationalisation et renforcement de la maîtrise de la masse salariale en préservant les besoins des Ministères prioritaires.

Au niveau de ce programme, quelques activités ont été réalisées :

- La production mensuelle d'un tableau des effectifs par ministère intégrant les mouvements du personnel par le Service chargé de la gestion de la solde en collaboration avec le SIGEFI et par le biais du nouveau logiciel de la paie ;
- Le contrôle des recrutements sur base des effectifs prévus par la Loi des Finances est effectué par le Ministère des Finances en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale.

### III. PRESENTATION CHIFFREE DES RESULTATS

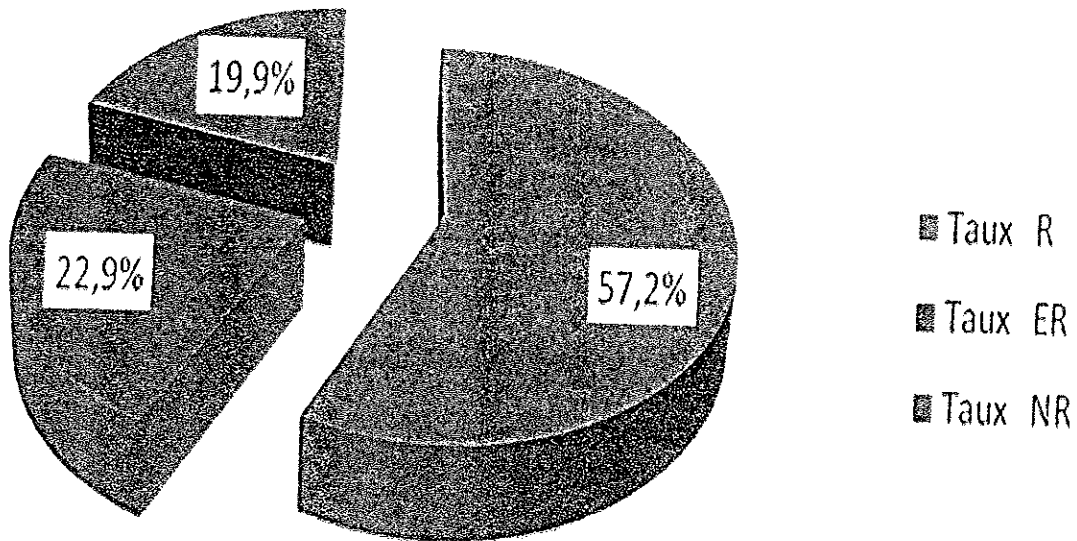
#### III.1. Résultat globaux.

La mise en œuvre des 19 programmes contenus dans la SGFP a connu une avancée significative au cours du second trimestre 2011.

En effet, les différents groupes techniques ont mis en œuvre 133 activités sur 166 prévues ; soit un taux global de réalisation de 80,1%. Sur l'ensemble des activités à fin juin 2011, 95 activités ont été réalisées complètement soit 57,2%, 38 activités sont en cours de réalisation soit 22,9% ; tandis que 33 activités n'ont pas été réalisées soit 19,9%.

Graphique 1 : Etat de réalisation des activités au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011

## Etat de réalisation des activités par programme au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011



### III. 2. Résultats par programme

Trois programmes ont atteint un taux de réalisation de 100% de leurs activités (programmes 16, 18 et 19); neuf autres accusent un taux de réalisation qui est supérieur ou égal à 50% (programmes 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 14) tandis que sept programmes affichent un taux de réalisation faible ou nul (programmes 3, 8, 11, 12, 13, 15 et 17).

Tableau 1 : Etat de réalisation des activités par programme au deuxième trimestre 2011

Programmes	RESPONSABILITE	CHRONOGRAMME 2011	ETAT REALISATION T2 2011			TAUX DE REALISATION A FIN JUIN 2011		
			R	ER	NR	Taux R	Taux ER	Taux
Programme 1	GT 3	13	9	3	1	69,2%	23,1%	7,7%
Programme 2	GT 1	2	1	1	0	50,0%	50,0%	0,0%
Programme 3	GT 2	17	4	13	0	23,5%	76,5%	0,0%
Programme 4	GT 5	21	18	2	1	85,7%	9,5%	4,8%
Programme 5	GT 3	8	6	0	2	75,0%	0,0%	25,0%
Programme 6	GT 4	25	20	3	2	80,0%	12,0%	8,0%
Programme 7	GT 4	2	1	1	0	50,0%	50,0%	0,0%
Programme 8	GT 7	12	3	2	7	25,0%	16,7%	58,3%
Programme 9	GT 8	3	2	0	1	66,7%	0,0%	33,3%
Programme 10	GT 8	2	1	1	0	50,0%	50,0%	0,0%
Programme 11	GT 8	10	2	4	4	20,0%	40,0%	40,0%
Programme 12	GT 8	5	1	1	3	20,0%	20,0%	60,0%
Programme 13	GT 6	17	6	2	9	35,3%	11,8%	52,9%
Programme 14	GT 7	9	8	1	0	88,9%	11,1%	0,0%
Programme 15	GT 1	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Programme 16	GT 9	7	7	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
Programme 17	GT 1	8	1	4	3	12,5%	50,0%	37,5%
Programme 18	GT 9	3	3	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
Programme 19	GT 4	2	2	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
TOTAL		166	95	38	33	57,2%	22,9%	19,9%
ACTIVITES								

R = réalisé ; ER = encours de réalisation ; NR = non réalisé

Il est à remarquer que le total des activités prévues au deuxième trimestre 2011 a augmenté de 80 activités. Cela s'explique par le fait qu'il y a 14 activités non achevées au premier trimestre qui ont été reportées au deuxième trimestre. En plus, 13 activités programmées au troisième trimestre et 25 activités prévues au quatrième trimestre ont connu une réalisation anticipée car il s'est avéré qu'elles constituaient des priorités pour le deuxième trimestre. De surcroît, 16 activités se sont ajoutées au fur et à mesure qu'on mettait en exécution certaines actions. Il y a également 12 activités qui se réalisent mensuellement ou trimestriellement et qui ont gonflé le nombre d'activités prévues pour le second trimestre.

Tableau 2 : Suivi des réalisations des programmes

N°	Intitulé/Programme	Feu Vert	Feu jaune	Feu Rouge	Commentaires	Recommandations au Comité de Pilotage
P 1	Finalisation et mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire de la Gestion des Finances Publiques	X			Le programme avance normalement. Le dispositif juridique s'est amélioré grâce à l'appui de l'assistance technique du FMI qui a aidé à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Règlement Général de Gestion des Budgets Publics (RGGBP), à la définition des priorités pour commencer à mettre en œuvre le RGGBP et à l'élaboration d'un projet de décret sur la gouvernance budgétaire qui constitue le deuxième texte d'application après le RGGBP de la LOFP.	
P 2	Revue et Révision progressive des attributions et de l'organisation du Ministère des Finances et des autres départements ministériels pour plus de cohérence et d'efficacité	X			Le programme avance normalement. Les activités relatives à la finalisation de la réorganisation du Ministère des Finances vont bon train. Ce programme a bénéficié de l'assistance technique du FMI en juin 2011 qui a élaboré un projet d'organigramme de la Direction Générale du Budget et de la Comptabilité Publique conforme au nouveau cadre de gestion des finances publiques.	
P 3	Renforcement de la mobilisation et de la gestion des ressources intérieures	X			Le programme avance normalement. Pour ce deuxième trimestre 2011, les recettes collectées s'élevaient à 117.011.437.917 FBU contre les prévisions de la période qui s'élevaient à 90.815.904.691 FBU (113%), soit une augmentation de 13% par rapport aux prévisions. Cette augmentation est due aux efforts du Gouvernement et appuyés par les partenaires techniques et financiers dans le domaine des réformes de gestion des finances publiques en cours.	
P 4	Renforcement de la mobilisation et de la gestion des ressources extérieures	X			Le programme avance normalement. Le PNUD a accepté de financer un consultant qui mènera des analyses relatives à la dette publique : viabilité, soutenabilité à moyen terme pour en déduire la stratégie nationale de l'endettement public. En plus, l'Union Européenne a accepté de financer le projet relatif au développement du SYGADE et sa maîtrise. Le projet sera exécuté très prochainement par la CNUCED	

P 5	Amélioration de la gestion de la trésorerie de l'Etat	X			Le programme avance normalement. Des appuis techniques ont été fournis dans le domaine de la gestion de la trésorerie. Des plans de trésorerie trimestrielle, mensuelle et hebdomadaire sont produits régulièrement.	
P 6	Mise en place d'outils de prévision, de programmation et de préparation budgétaire		X		L'action de ce programme relative à l'identification et la mise en œuvre des actions en vue de l'harmonisation du calendrier budgétaire avec celui de l'EAC (1er juillet 2011 au 30 juin 2012) ne sera pas achevée au cours de cette année 2011; car elle nécessite préalablement la modification de certains articles de la Constitution et certains d'autres textes de lois et règlements.	Que le Comité de Pilotage adopte une stratégie à proposer au Conseil des Ministres sur les modifications légales et réglementaires en vue de se conformer au calendrier fiscal de l'EAC.
P 7	Couverture et présentation du Budget		X		Pour l'action relative à la mise en place d'une plateforme minimale avec les partenaires techniques et financiers pour récupérer et intégrer dans la LF l'ensemble des ressources sur financements extérieurs, le document du protocole d'entente sur la collecte et l'intégration des données sur le financement extérieur dans le budget et autres rapports d'exécution a été produit par le groupe technique n°5 dans le cadre du programme n°4 de la SGFP. Le document a été présenté au Forum Stratégique mais sa mise en œuvre est retardée par l'adoption et la signature par les deux parties à savoir le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers.	Le Comité de Pilotage devrait interpellier le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers à adopter et signer ce protocole en vue de sa mise en œuvre.
P 8	Optimisation des procédures d'exécution du Budget	X			Le programme avance normalement. Ce programme a bénéficié d'une assistance technique qui a aidé à l'élaboration d'une chaîne rationalisée des dépenses publiques ainsi que sur la rationalisation des procédures dérogatoires.	
P 9	Rationalisation et mise en cohérence du système de contrôle	X			Le programme avance normalement. Des consultants sont entrain de travailler sur le renforcement de l'ensemble des systèmes de contrôle au Burundi. (financement UE)	



P 10	Renforcement des Corps de Contrôle Interne du Ministère des Finances.			X	L'action relative au renforcement de l'Inspection Interne du Ministère des Finances dépasse les compétences des membres du groupe.	Le Comité de Pilotage est sollicité pour doter ce service des moyens nécessaires à l'exécution de sa mission.
P 11	Renforcement du Contrôle Externe	X			Le renforcement du contrôle externe nécessite la mise en place d'une nouvelle Loi sur la Cour des Comptes cohérente avec la LOFP et RGGBP. Il manque une assistance technique pour appuyer l'élaboration d'un projet de ladite Loi.	Le Comité de Pilotage est interpellé pour demander à la Cour des Comptes de faire réaliser une nouvelle loi relative à ladite Cour.
P 12	Contribution à la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption	X			Le programme avance normalement car le document final de la stratégie nationale de lutte contre la corruption a été transmis au Gouvernement pour analyse au cours de la réunion du conseil des Ministres.	
P 13	Renforcement du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques	X			Le programme avance normalement. L'équipe SIGEFI a bénéficié d'une assistance technique et son personnel a été renforcé. La centralisation mensuelle des données en recettes au niveau de la reddition des comptes se fait via les livres journaux	
P 14	Renforcement de la Réforme de la Comptabilité Budgétaire, de la Comptabilité Générale et du système statistique des finances publiques	X			Le programme avance normalement. Un Tableau mensuel des Opérations Financières (TOFE) est produit dans les délais. La loi de règlement du budget de l'Etat pour l'exercice 2011 a été produite dans les délais légaux.	
P 15	Renforcement du système d'archivage			X	La mise en application du renforcement du système d'archivage nécessite l'appui d'un consultant et les TDRs ont été déjà élaborés par le groupe technique en charge de ce programme.	Le Comité de Pilotage est interpellé pour appuyer le financement nécessaire en vue de la prise en charge d'un consultant qui réalisera une étude sur le système d'archivage physique et électronique

P 16	Renforcement du pilotage des réformes	X				Le programme avance normalement car la Cellule des réformes a bénéficié d'une assistance technique sur 2 ans et toutes les actions sont en cours de réalisation.
P 17	Renforcement des capacités de l'ensemble des Services du Ministère des Finances y compris les régies financières	X				Depuis le deuxième trimestre 2011, ce programme avance normalement. Une mission du FMI a donné des orientations qui ont servi de base à l'élaboration d'un plan de formation du Ministère des Finances.
P 18	Mobilisation du soutien interne et externe en faveur des réformes	X				Tous les documents relatifs aux réformes de la gestion des finances publiques sont régulièrement publiés à travers le site web du Ministère des Finances.
P 19	Rationalisation et renforcement de la maîtrise de la masse salariale en préservant les besoins des Ministères sectoriels	X				Le programme avance normalement. Des dispositions pertinentes relatives à la maîtrise de la masse salariale ont été intégrées dans la lettre de cadrage budgétaire 2012-2014. En plus, la mise en place du nouveau logiciel de la paie a beaucoup contribué à la maîtrise de la masse salariale car il a permis de mettre en oeuvre un fichier unique du personnel et de contrôler rigoureusement le recrutement en préservant les besoins des Ministères prioritaires. Il facilite également le payement rapide des salaires.

#### IV. CONCLUSION

La mise en œuvre de la SGFP a connu de nouveaux progrès au cours de ce deuxième trimestre 2011 et cela grâce aux efforts fournis par les différents groupes techniques et la Cellule d'Appui aux Réformés (Ministère des Finances).

Cependant, la mise en œuvre effective de cette stratégie reste caractérisée par certaines faiblesses dues au manque d'assistance technique et de financement pour certains programmes à savoir les programmes 10, 11 et 15. Le Comité de Pilotage est donc interpellé pour mobiliser les financements nécessaires en vue de réalisation effective desdits programmes.

Du fait que la période de mise en œuvre de SGFP touche bientôt à sa fin (Décembre 2011), une étude d'évaluation de la stratégie devrait être menée dans les plus brefs délais. Il serait opportun que la même étude propose une autre SGFP qui intègre les importantes réformes de la gestion des finances publiques qui sont envisagées à partir de 2012. Il s'agit principalement de celles qui sont liées à :

- l'intégration dans l'EAC ;
- la budgétisation par programme ;
- la déconcentration de l'ordonnancement ;
- l'assouplissement des contrôles ex-ante.